

L'ABSENCE DU SUJET EN FRANÇAIS DE CÔTE D'IVOIRE

Assémou Maurice Ludovic ASSÉMOU

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

ORCID iD: 0009-0007-2864-0164

assemou_online@yahoo.fr

Résumé : En français de Côte d'Ivoire, des structures syntaxiques débutant par la préposition 'De' suivie d'un syntagme verbal non-tensé, fonctionnent comme des phrases autonomes. Ces phrases sans sujet sont d'un usage très répandu chez les francophones ivoiriens, et ne peuvent être interprétées par les autres francophones non familiers des particularités du français parlé en Côte d'Ivoire. En vue de rendre compte de ces phrases, l'étude explore différentes hypothèses, notamment l'effacement de la proposition matrice, la possibilité d'un sujet vide PRO ayant un trait de personne précis, ainsi que l'éventualité que, dans les phrases de ce type, la préposition « De » joue le rôle de particule interrogative.

Mots-clés : Absence du sujet, proposition infinitive, sujet vide PRO, préposition De, français de Côte d'Ivoire

THE ABSENCE OF THE SUBJECT IN IVORIAN FRENCH

Abstract: In Ivorian french, some syntactic structures beginning with the preposition "De" followed by a non-tensed verb phrase function as independent clauses. These subjectless clauses are widely used by Ivorian French speakers but cannot be interpreted by other French speakers unfamiliar with the specific characteristics of the French spoken in Côte d'Ivoire. To account for these sentences, this study explores various hypothesis, notably the ellipsis of the matrix clause, the possibility of an empty subject PRO with specific phi features, and the potential for the preposition "De" to function as an interrogative particle in these type of sentences.

Keywords: Absence of subject, infinitive clause, empty subject PRO, preposition "De", Ivorian French.

Introduction

La phrase a donné lieu à plus de deux cents définitions différentes, qui pour la plupart privilégient la phrase verbale (J. Feuillet, 1988). Mais, d'un point de vue structurel l'on est d'accord que la phrase obéit à des contraintes de construction plus ou moins strictes, dont certaines revêtent un caractère universel. Ainsi, on admet que toute phrase doit avoir un sujet (Chomsky, 1987, 1991 ; Puskás, 2013 ; Riegel & al., 2009), et que toute proposition indépendante doit être à temps fini, car « sans marque de temps, une phrase ne peut avoir qu'une interprétation générique, c'est-à-dire qui décrit une généralisation et non un événement particulier » (Puskás, 2013 : 75). D'autres contraintes sont paramétriques, en ce qu'elles s'appliquent dans certaines langues et pas dans d'autres. En anglais, le syntagme nominal en position de sujet peut ne pas être déterminé alors qu'en français standard, l'absence du déterminant entraîne l'agrammaticalité de la phrase (Dubois et Lagane, 1990 : 17). Du fait qu'il n'admet pas de sujet phrastique non phonétiquement réalisé, le français est dit langue à servitude subjectale, et se distingue de

l'espagnol, qui admet un sujet nul. Le dire ainsi est cependant quelque peu restrictif car l'absence du sujet se rencontre aussi en français standard.

En tant que variété dérivée du français standard, le français de Côte d'Ivoire présente lui aussi des cas d'absence du sujet. Le présent travail s'intéresse particulièrement à l'absence du sujet dans les propositions infinitives qui apparaissent sans propositions matrices et semblent ainsi fonctionner comme des phrases autonomes et complètes dans la syntaxe des énonciateurs¹. Comment se présentent ces propositions ? Comment se fait la restitution du sujet dans ces phrases ? Nous pensons que ces phrases mettent en jeu un mécanisme complexe impliquant interférence syntaxique et modifications des propriétés de certains éléments de l'analyse linguistique. L'objectif de ce travail est d'aider à la compréhension de ces constructions non-attestées en français standard. Pour ce faire, nous analysons un corpus constitué d'énoncés oraux (conversations naturelles) et écrits (presse écrite, presse en ligne, etc.) produits par des locuteurs du français de Côte d'Ivoire issus de catégories socioprofessionnelles différentes. L'étude s'organise autour de trois parties dont la première présente brièvement l'absence du sujet en français standard, et permet, dans la deuxième partie, de relever les spécificités du phénomène en français de Côte d'Ivoire. La troisième partie, quant à elle, explore différentes hypothèses pour tenter d'éclairer les mécanismes de restitution du sujet dans les propositions sans sujet du français de Côte d'Ivoire.

1. L'absence du sujet en français standard : bref rappel

En tant que langue à servitude subjectale, le français n'admet pas de position sujet vide dans la phrase canonique (Dubois et Lagane, 1997 ; Riegel & al., 2009). Quelques exceptions existent, cependant, qui concernent la phrase impérative (1), les phrases juxtaposées ou coordonnées (2), les cas où le contexte ou le cotexte permettent de restituer le sujet absent (3), les exclamations (4) et certaines formulations elliptiques propres à certains genres (5)²:

- (1) Prenez vos livres à la page 10 !
- (2) Il la regarda, sourit et s'en alla.
- (3) - D'où viens-tu ?
- De parcourir la terre et de m'y promener³
- (4) - Comment tu me trouves ?
- Géniale !
- (5) a. Vaut le détour.
b. Arriverai mardi Montparnasse 16h.

En (1), le mode impératif et la flexion verbale permettent de restituer le pronom *Vous* comme sujet de *Prenez*. Il en va de même en (5b), pour *Arriverai* (*J(e)arriverai*). En (2), la structure des propositions juxtaposées et coordonnées permet de comprendre que le *Il* initial est le sujet commun à *regarda*, *sourit* et *s'en alla*. Dans l'exemple (3), l'interprétation du sujet de la proposition *De parcourir la terre et de m'y promener* est rendue possible par référence à la situation dialogique, qui donne à comprendre que pour

¹ Pour une discussion sur les différents types de syntaxes, voir F. Neveu (2000)

² Les exemples (4) et (5) sont repris de Leeman (2006)

³ Tiré de la bible (livre de Job, chapitre 1 verset 7)

répondre à la question *D'où viens-tu ?*, l'interlocuteur débutera par *Je viens...* L'exemple (4) correspond, dans la tradition grammaticale française, à une phrase nominale. Ce type de phrases a la particularité de ne pas respecter la structure de la phrase canonique définie par la bipartition GN (sujet) GV⁴. Les exemples de (5) correspondent à certains genres, notamment les guides touristiques (5a) et les télégrammes (5b), ou encore les bulletins scolaires. Les exemples (3) à (5) montrent que dans certains cas, le verbe est solidaire de son sujet, de sorte que la chute de celui-ci entraîne la chute de celui-là. Les exemples ci-avant ne remettent cependant pas en cause le fait que la phrase déclarative en français reste une structure présentant un sujet identifiable sur l'axe syntagmatique.

2. L'absence du sujet en français de Côte d'Ivoire

Le français de Côte d'Ivoire (FCI) se construisant sur la base du français standard (FS), des phrases construites sur le modèle de celles présentées dans la section 1 y sont attestées. Mais au-delà de celles-ci, il existe un type de phrases sans sujet dont la structure syntaxique est inconnue en français standard, même s'il est possible d'établir un lien avec la langue standard.

2.1 Structure syntaxique

Les phrases sans sujet du français de Côte d'Ivoire qui nous intéressent sont celles qui débutent par la proposition *De*, et dont le syntagme verbal reste à temps non fini. Les constructions de ce type sont très répandues chez les francophones de Côte d'Ivoire. Elles ne font pas l'objet de jugement particulier, et ne se limitent pas à une catégorie sociale ou professionnelle. Les exemples ci-dessous, produits par un journaliste (6), un ancien premier ministre et ancien président de l'assemblée nationale (7), un vendeur dans un car de transport en commun (8), et un vendeur de journaux (9), illustrent ce type de phrases :

- (6) Juste une question au notable de la BIA : où sont les 26,5 millions de masques réceptionnés par le gouvernement ivoirien l'autre jour ? Ça là encore, on va trainer pour les distribuer ? Ou bien **de laver mes mains et placer mon masque en pagne** ?⁵
- (7) Il y a quoi là-bas ? Ou bien **de rentrer en Côte d'Ivoire pour aller chercher hélicoptère aussi** ? Je suis né au village, je ne connais pas tous les recoins là ! Ou bien ?⁶
- (8) Mon frère, tu as pâte ici ; tu as parfum ici ! Faut payer 500 je vais te donner sachet tu vas mettre dedans ! **D'envoyer** ?
- (9) « - Comment il peut te dire c'est fini comme ça ?
- C'est fini, c'est fini ! Si c'est fini, **de dire que y en a ?** »

De prime abord, des phrases telles que *D'envoyer* ? et *De dire que y en a ?* semblent suivre le même schéma que l'exemple (3) *De parcourir la terre et de m'y promener*. Mais, lorsqu'on pousse plus avant l'analyse, quelques différences surgissent. En effet, le sujet de

⁴GN = Groupe nominal ; GV = Groupe verbal

⁵Propos de Monsieur Fernand Dedeh ("Amadou Gon : Les dernières nouvelles du premier ministre", sur <https://www.yeclo.com/amadou-gon-les-dernieres-nouvelles-du-premier-ministre>, consulté le 04 mai 2020)

⁶Propos de Monsieur Soro Kigbafori Guillaume ("Disparition d'un MI-24 : Soro se propose de le chercher"), sur <https://www.linfodrome.com/politique/70139-disparition-d-un-mi-24-soro-se-propose-de-le-chercher>. Consulté le 10 septembre 2021

la phrase française n'est pas restituable si elle est sortie de son contexte, et son sens global est perdu si le clitique *me* est remplacé par un autre pronom :

(10)FS : *De parcourir la terre et de **les** promener.

Chez les francophones de Côte d'Ivoire, les phrases (3) et (10) sont parfaitement interprétables, à condition qu'elles soient au type interrogatif. Elles ne sont pas attestées aux types exclamatif et impératif. Au type déclaratif, elles sont attestées dans des phrases juxtaposées (11) ou en position de subordonnées (12) :

(11) a. Il m'a donné cinq mille, *moi de prendre pour aller à Abidjan*. Depuis quand on prend cinq mille pour aller à Abidjan ?

b. On dit on se salue plus, *tu veux moi de venir te saluer*. Ce qui est dans toi-là, moi je connais ?

(12) Il m'a appelé, *que de passer voir si c'est fini*.

Dans ces phrases, les énonciateurs restituent un sujet unique : la première personne du singulier.

2.2 Du lien avec le français standard

On peut établir un lien entre les phrases sans sujet du français de Côte d'Ivoire (FCI) et le mode subjonctif du français standard (FS):

(13) a. FCI : D'envoyer ? = FS : Que j'envoie ?

b. FCI : De dire que y en a ? = FS : Que je dise qu'il y en a ?

c. FCI : De rentrer en Côte d'Ivoire ? = FS : Que je rentre en Côte d'Ivoire ?

En français standard, le mode subjonctif sert à exprimer un souhait, une émotion, une envie, un doute ou une obligation. Sa construction implique l'emploi du complémenteur *Que* en début de phrase, comme ci-dessous :

(14) a. Que la lumière soit !

b. Que je puisse le dire !

Au mode subjonctif, la flexion verbale présente quelques difficultés, que des locuteurs peu ou pas lettrés ne maîtrisent pas toujours. Il semble que pour contourner ces difficultés, les francophones ivoiriens remplacent le subordonnant *Que* par *De*. La conséquence est que le verbe n'est plus fléchi en vertu des propriétés de la préposition *De*, qui appelle un verbe à l'infinitif. On peut donc y voir une stratégie d'évitement du mode subjonctif. D'ailleurs, pour les locuteurs du français de Côte d'Ivoire que nous avons interrogés, « *De laver mes mains ?* » équivaut à (15) ci-dessous :

(15) Que je me lave les mains ?

3. Des hypothèses sur la restitution du sujet absent

Les phrases sans sujet du français de Côte d'Ivoire semblent mettre en jeu un mécanisme d'effacement, des traits inhérents au sujet vide PRO, une extension des propriétés de sous-catégorisation de certains verbes et un fonctionnement particulier de la préposition *De*.

3.1 L'hypothèse de l'effacement de la proposition matrice

Suivant notre première hypothèse, les phrases sans sujet du français de Côte d'Ivoire résulteraient d'une opération d'effacement de la proposition matrice. Ainsi, *De* serait le subordonnant dans une phrase complexe ayant pour verbe matrice l'un de ceux

qui sous-catégorisent des compléments phrastiques introduits par cette préposition. Il pourrait s'agir de verbes tels que « dire » ou « demander », comme le suggère Boutin (2007 : 64), quand elle écrit que ces énoncés correspondent « à une réinterprétation de *de* dans les phrases en *dire de* à sens injonctif ». Ce faisant, une phrase comme *De laver mes mains* ? pourrait être la forme elliptique des phrases complexes de (16) ci-dessous :

- (16) a. *Tu dis de laver mes mains* ?
b. *Vous demandez de laver mes mains* ?

En admettant l'hypothèse de l'ellipse, les phrases du tour (16) sont à comprendre comme une demande de confirmation suite à une question du locuteur. Dans sa réponse, l'allocutaire ferait alors de l'économie, soit en appliquant la loi du moindre effort dont parle Martinet (2008 : 181), soit en raison de l'entropie des sujets *Tu* et *Vous*. Par ailleurs, comme nous l'avons dit plus haut, les exemples 3 à 5 du français standard montrent que dans certains cas, le verbe est solidaire de son sujet, la chute de celui-ci entraînant aussi la chute de celui-là. Cela pourrait expliquer pourquoi l'entropie des sujets *Tu* et *Vous* en (16) aboutit à *De laver mes mains* ? et non aux énoncés de (17) :

- (17) a. *Dis de laver mes mains ?
b. *Demandez de laver mes mains ?

L'hypothèse de l'effacement apparaît cependant peu satisfaisante. Elle laisse en suspens quelques questions majeures, notamment la question des propriétés des verbes matrices des clauses effacées. Considérons les exemples ci-dessous :

- (18) a. Toi seul tu poses la question, toi seul tu réponds. Tu **veux** que **de dire quoi**?
b. Il m'a **appelé** que **de passer voir si c'est fini**.
(19) a. Tu **veux** moi **de venir te saluer**?
b. Tu **veux** que moi **d'attacher mon ventre**?
c. Il m'a **donné** cinq mille, moi **de prendre pour aller à Abidjan**. Depuis quand on va à Abidjan avec cinq mille ?

Les exemples (18a) et (19a, b) semblent indiquer que le véritable verbe matrice est *Vouloir*, qui sous-catégorise un complément phrastique introduit par *Que*. Cela sous-entend une modification des propriétés de sous-catégorisation de ce verbe français. Ainsi, en français de Côte d'Ivoire, il aurait la propriété d'appeler des compléments phrastiques introduits par *De* comme en (18a) et (19a, b)⁷. L'hypothèse de l'effacement ne résout pas non plus le problème de la référence de PRO devant les verbes à l'infinitif dans des phrases complexes comme celles de (13). Dans les phrases sans sujet du français de Côte d'Ivoire, l'élément vide PRO semble avoir des traits différents de celui qu'il possède en français standard.

3.2 Hypothèse sur les traits du sujet vide PRO

Les propositions infinitives ont pour sujet une entité phonétiquement vide appelée PRO. Selon la grammaire générative, ce sujet peut être arbitraire ou contrôlé. Un PRO arbitraire ne réfère pas à une personne particulière, et peut donc s'interpréter comme « On / Tout le monde / Quelqu'un / N'importe qui, etc. ». Sur le plan syntaxique, le caractère

⁷Dans ces exemples, le pronom *moi* et le subordonnant *que* peuvent être effacés, mais pas *De*.

arbitraire de cet élément se découvre à travers le fait qu'il ne peut avoir de coréférence dans la phrase, et toute tentative de coindiciation aboutit à une structure agrammaticale comme en (20):

(20)*Jules_i a attendu *PRO*_i crier dans la nuit

Si *Jules* et *PRO* sont coïndicés comme en (20), cela signifie que les deux sont coréférentiels. Sur le plan sémantique, (20) s'interprète comme *Jules a attendu Jules crier dans la nuit*. Or une telle lecture n'est pas admise en français standard. La seule lecture possible est *Jules a entendu quelqu'un / des gens crier dans la nuit*. La deuxième interprétation est celle du *PRO* contrôlé. Cette lecture admet que le pronom vide a un référent spécifique dans la structure de la phrase. Suivant cette deuxième interprétation, certains verbes sont dits à contrôle sujet (le sujet de la phrase est le contrôleur de *PRO*) et d'autres à contrôle objet (*PRO* est coréférentiel d'un complément verbal). Au sujet de ces deux interprétations Chomsky (1987 : 39) écrit :

« Dans une construction à contrôle obligatoire, il doit exister un antécédent syntaxiquement exprimé liant *PRO*. Dans une construction à contrôle non obligatoire, la présence d'aucun antécédent n'est requise, et si un antécédent est présent, il peut ne pas lier *PRO* (...). »

Les deux interprétations de *PRO* que propose la grammaire générative ne sont cependant pas aptes à rendre compte du mécanisme de fixation de la référence du *PRO* des infinitives sans sujet du français de Côte d'Ivoire. Soit l'exemple (21) ci-dessous :

(21) Tu veux de venir te saluer ?

L'exemple (21) montre qu'un *PRO* contrôlé n'est pas toujours envisageable dans ce genre d'énoncés. En effet, *Vouloir* est un verbe à contrôle sujet. Le sujet *Tu* est donc le contrôleur de *PRO*. Mais cette lecture n'est pas autorisée en (21) : le *Tu* qui « veut » ne peut pas être aussi celui qui doit « venir saluer ». Par ailleurs, pour une phrase comme (21), l'intuition des locuteurs interdit une interprétation arbitraire de *PRO* au sens où il signifierait « On / Tout le monde / Quelqu'un / N'importe qui, etc. ». Pour le locuteur du français de Côte d'Ivoire, le seul référent possible pour *PRO* en (21) est le locuteur lui-même : c'est le locuteur qui est le référent du sujet vide *PRO*. Autrement dit, le seul sujet possible est le pronom sujet de première personne du singulier, à savoir *Je* ou le pronom tonique lui correspondant (*Moi*). Il semble donc n'y avoir aucune règle grammaticale claire qui régit la fixation de la référence du sujet vide dans ces phrases. Cette constatation laisse à penser que la référence du *PRO* de ces infinitives sans sujet fait partie des traits de cet élément. La grammaire générative envisage les unités lexicales comme des matrices de traits (Chomsky, 1971 ; Puskás, 2013 ; Rouveret, 2015). L'entité phonétiquement vide *PRO* possède lui aussi des traits phi (personne, genre, nombre) comme un élément pronominal minimal (Chomsky, 1991). Les traits d'un *PRO* contrôlé sont ceux de son antécédent. Les traits d'un *PRO* non contrôlé sont, quant à eux, « sujets à quelques variations paramétriques » (Chomsky, 1991 : 112). Nous pensons que, dans les infinitives introduites par *De* en français de Côte d'Ivoire, *PRO* est [+ Singulier] pour le trait de nombre, et [+ 1ère Personne] pour le trait de personne. Les traits du *PRO* des infinitives sans sujet du français de Côte d'Ivoire pourrait être ainsi résumés :

(22) *PRO* : [+ Singulier] ; [+ 1SG]

L'hypothèse d'un PRO [+ Singulier ; + 1ère Personne] peut expliquer pourquoi (23a, c) sont acceptables mais pas (23b, d) :

- (23) a. Donc, moi_i de PRO_i m'arrêter pour attendre attaquante ?
 b. *Donc, nous_i de PRO_i nous arrêter pour attendre attaquante ?
 c. Il m'a donné cinq mille, moi_i de PRO_i prendre pour PRO_i aller à Abidjan.
 d. *Il nous a donné cinq mille, nous_i de PRO_i prendre pour PRO_i aller à Abidjan.

En (23a, c), PRO peut être coïncidé avec le pronom tonique « Moi », qui a les mêmes traits de nombre et de personne que lui ([+ Singulier ; + 1SG]). Les structures (23b, d), elles, sont rejetées en raison du trait [+ Pluriel] du pronom « Nous »⁸.

Précisons, toutefois, que les traits de PRO tels que présentés en (22) s'appliquent sans réserve aux propositions infinitives introduites par *De*, lorsque celles-ci sont au type interrogatif. En fin de compte, l'analyse de PRO dans les infinitives introduites par *De* en français de Côte d'Ivoire permet de comprendre que les jugements de grammaticalité de ces énoncés chez les locuteurs du français de Côte d'Ivoire s'appuient sur une modification des traits de PRO, d'une part, et sur une extension (modification) de la sous-catégorisation de certains verbes, notamment « *Vouloir* ». Autrement dit, les locuteurs attribuent à PRO et à certains verbes français des traits nouveaux, non reconnus en français standard.

3.3 L'hypothèse du « *De* » interrogatif

En français standard, la préposition *De* assure différentes fonctions syntaxiques, notamment celle de complémentateur dans les complétives enchâssées. *De* et *Que* peuvent ainsi avoir la même fonction. La grammaire traditionnelle regroupe ces complémentateurs sous la désignation parfois contestée de pronoms relatifs (Tellier et Valois, 2006). En français de Côte d'Ivoire, le *De* introductif des infinitives sans sujet pourrait avoir une fonction syntaxique différente. Il pourrait en effet jouer le rôle de particule interrogative. Les résultats d'une enquête⁹ que nous avons réalisée auprès de soixante-six (66) élèves d'un lycée public de Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire) semblent corroborer cette affirmation. Il s'agissait de répondre à la question suivante : « Comprenez-vous les énoncés suivants : 1. Attendre le professeur ? 2. D'attendre le professeur ? ». Les résultats sont présentés dans le tableau suivant :

⁸Les structures (23b, d) ne sont pas attestées en français de Côte d'Ivoire. A la place, les locuteurs produisent plutôt un autre type de structure :

- (24) a. Donc, moi de PRO m'arrêter pour attendre attaquante ?
 b. Donc, nous on n'a qu'à PRO s'arrêter pour attendre attaquante ?
 c. Il m'a donné cinq mille, moi de PRO prendre pour PRO aller à Abidjan.
 d. Il nous a donné cinq mille, nous on n'a qu'à PRO prendre pour PRO aller à Abidjan.

La forme « n'a qu'à » est une réinterprétation de la locution « n'avoir qu'à... », qui exprime une négation restrictive en français standard. Les locuteurs du français de Côte d'Ivoire emploient cette locution dans l'expression du subjonctif et de l'injonctif indirect avec la 1^{ère} personne du pluriel. Les énoncés (24b) et (24d) sont les formes plurielles des énoncés (24a) et (24c) respectivement. Cela montre que les locuteurs évitent à tout prix le mode subjonctif.

⁹L'enquête réalisée en 2021 a concerné soixante-six (66) élèves, dont cinquante-neuf (59) en classe de terminale A (série littéraire) et sept (07) en classe de troisième.

Énoncés proposés	Réponses des élèves				
	<i>Je ne comprends pas</i>		<i>Je comprends</i>		Total
	Effectif	%	Effectif	%	
(1) « Attendre le professeur ? »	63	95,45 %	3	4,54 %	66
(2) « D’attendre le professeur ? »	0	0 %	66	100 %	66

Tableau 1 : Jugement de grammaticalité de lycéens au sujet de deux propositions infinitives

L'enquête montre que plus de 95% des élèves interrogés « ne comprennent pas » l'énoncé « Attendre le professeur ? », tandis qu'à 100% ils n'ont eu aucune difficulté à interpréter « D'attendre le professeur ? ». Selon les élèves interrogés, l'énoncé (1) est « bizarre ». La structure (2) par contre leur est familière, intelligible. L'un d'entre eux a même reconnu que « c'est notre français même ! ». La différence entre ces deux propositions repose pourtant sur l'occurrence ou l'absence de *De* en début d'énoncé. Si en français standard la courbe mélodique joue un rôle essentiel dans la distinction entre une phrase déclarative et une phrase interrogative partielle (la première étant caractérisée par une intonation descendante en fin de phrase et la seconde, par une intonation montante en fin de phrase), en français de Côte d'Ivoire, l'intonation n'a pas d'incidence sur la qualification de l'infinitive introduite par *De*. Ainsi « D'attendre le professeur. », prononcée avec une intonation descendante typique d'une phrase déclarative sera toujours interprétée comme une question, à l'image de « D'attendre le professeur ? », avec une intonation montante. C'est la seule présence de *De* en début d'énoncé qui permet une telle interprétation. Cette particularité permet de postuler une homologie de fonctionnement entre le *De* des infinitives sans sujet du français de Côte d'Ivoire et le morphème *kà* du dioula.

Le dioula est l'une des langues locales les plus parlées au sein de la population ivoirienne. Sa réputation de langue véhiculaire, notamment dans les marchés et les échanges commerciaux en général, n'est plus à faire (Kouadio, 2006). C'est une langue issue du manding, tout comme le bambara, le bamanankan, le maninkan, etc. Dumestre (1974 : 3) écrit que le dioula est une langue appauvrie par rapport au manding dont il est issu. Dans les langues dérivées du manding, on retrouve deux morphèmes liés, quasi-homographiques, qui diffèrent sur les plans prosodique et syntaxique. Il s'agit de *ká* et *kà*. Le premier *ká* (avec ton haut) joue différents rôles syntaxiques. En fonction des contextes, il est marqueur du subjonctif, de l'injonctif, de la construction possessive, etc. (Fournier, 2017 ; Konta et Vidryn, 2014 ; Vidryn et Coulibaly, 1994 ; Blecke, 1988 ; Creisseils, 1983). Dans la littérature sur les langues issues du manding, le deuxième *kà* (avec ton bas) est, quant à lui, rattaché à une seule fonction syntaxique, celle de marque de l'infinitif (Librova, 2018 ; Fournier, 2017 ; Vidryn et Diané, 2016 ; Konta et Vidryn, 2014). Considérons l'exemple suivant :

- (25) *kà* *à* *tà* *kà* *dĩ* *í* *mà* *wà*
 PART. 3SG. prendre PART. donner 2SG PREP. INTERR.
 « Est-ce que le/la prendre pour te le/la donner ? »

Ce morphème s'apparente à la particule *to* employée dans la formation de l'infinitif des verbes anglais. La ressemblance entre le *to* anglais et le *kà* manding apparaît beaucoup plus nette lorsqu'on considère les exemples¹⁰ suivants.

Dioula	Anglais
a. <i>kà boli</i> « <i>Courir</i> » INF <i>courir</i>	a. <i>To run</i> « <i>Courir</i> » INF <i>course</i>
b. <i>kà dònké</i> « <i>Danser</i> » INF <i>danse faire</i>	b. <i>To dance</i> « <i>Danser</i> » INF <i>danse</i>
c. <i>kà bó</i> « <i>Sortir</i> » INF <i>sortir</i>	c. <i>To go out</i> « <i>Sortir</i> » INF <i>aller dehors</i>

Tableau 2 : Comparaison entre l'infinitif en dioula et l'infinitif en anglais

Les exemples du tableau ci-dessus montrent que *kà* n'a pas de sens propre. Cependant, dans certains contextes, ce morphème peut servir à former des phrases interrogatives, comme en (26) :

(26) *kà m' bró kò wà*
PART. 1SG mains laver INTERR.

Selon notre informateur¹¹, la phrase (26) peut se traduire par l'une ou l'autre des propositions du tour (27) :

- (27) a. Dois-je me laver les mains ?
b. Puis-je me laver les mains ?
c. Que je me lave les mains ?
d. Est-ce que je dois me laver les mains ?

Les phrases de (27) sont des traductions en « bon français » (français standard) de la phrase dioula (26). Selon notre informateur, la traduction de (26) en français de Côte d'Ivoire donne (28) ci-dessous :

(28) De laver mes mains ?

De même, la phrase (25) correspond, en français de Côte d'Ivoire, à :

(29) De le/la prendre pour te le/la donner ?

Dans l'exemple ci-dessous, une vendeuse ambulante s'adresse à un client :

(30) *kà nà nà jé à ?* De venir avec non ?

On observe qu'elle pose deux questions au client, dont la première en dioula et la deuxième en français. En Côte d'Ivoire, ce genre de code switching n'est pas rare dans le domaine commercial. Nombre de commerçant(e)s ont tendance à s'adresser en dioula à leurs clients de manière préférentielle. C'est lorsque ceux-ci ne comprennent pas que les

¹⁰Les exemples dioula présentés dans ce tableau ont été adaptés de Konta et Vidryn (2014 : 5). Notre informateur, locuteur du dioula d'Odienné, n'a pas eu de difficulté à les traduire en français. Ses traductions sont identiques à celles présentées par Konta et Vidryn.

¹¹ Nous remercions notre informateur, Monsieur Koné Abou Bakari Siriki, locuteur du dioula d'Odienné, pour les traductions et ses éclairages sur le dioula.

commerçants traduisent en français ce qu'ils avaient dit auparavant. La deuxième question n'est donc que la traduction en français de Côte d'Ivoire de la première question. Cet exemple semble renforcer la thèse de la correspondance des infinitives sans sujet du français de Côte d'Ivoire avec les phrases interrogatives débutant par *kà* en dioula. On peut retenir en fin de compte que le morphème *kà*, marque de l'infinitif verbal en manding, sert aussi de particule interrogative. Il peut être renforcé par le morphème *wa*. Selon notre informateur, le *kà* initial du dioula peut être traduit par « Est-ce que... ». Ce faisant, même en l'absence du morphème *wà*, des structures comme « *kà boli* », « *kà dònké* », « *ka bó* », deviennent des phrases interrogatives, si elles sont prononcées avec une intonation montante. En japonais, il existe également un morphème *ka* qui joue le rôle de particule interrogative. Son occurrence en début d'énoncé suffit à transformer une phrase déclarative en phrase interrogative, comme ci-dessous¹² :

- (31) a. Sensei wahonwoyondeimasu. « *Le professeur lit un livre.* »
 b. Sensei wahonwoyondeimasuka. « *Est-ce que le professeur lit un livre ?* »

Nous ne prétendons pas une quelconque parenté entre le dioula et le japonais, encore moins une influence du japonais sur le français parlé en Côte d'Ivoire. La référence à cette langue asiatique est à titre illustratif, et montre que dans certaines langues, une particule, sans signification propre, peut permettre de changer le type d'une phrase. Nous pensons qu'en français de Côte d'Ivoire, le *De* des phrases sans sujet fonctionne comme le *kà* dioula ou le *ka* japonais. L'hypothèse de l'influence du dioula semble assez plausible, surtout lorsqu'on constate que les locuteurs de cette langue traduisent la particule *kà* par différentes prépositions du français, notamment *De* et *Pour*, comme dans les exemples suivants :

- (32) a. *kà* *à* *tà* *kà* *dĩ* *í* *mà* *wà*
 PART. 3SG. prendre PART. donner 2SG PREP. INTERR.
 « *Est-ce que le/la prendre pour donner toi* »
 b. *Músà* *sònna* *ka* *na*¹³
 Moussa Accepter + ACC. de venir
 « *Moussa a accepté de venir* »

Dans l'exemple (32a), notre informateur traduit le *kà* initial par le mot interrogatif « *Est-ce que...* » et le deuxième *kà*, par « *Pour* ». En (32b), l'informateur de Konta et Vidryn (1994 : 5), lui, traduit *kà* par « *De* ». En définitive, les infinitives sans sujet du français de Côte d'Ivoire sont traduites en dioula par des phrases introduites par le morphème *kà*. De plus, les locuteurs du dioula traduisent ce morphème soit par le mot interrogatif français *Est-ce que* soit par la préposition *De*. Ces exemples semblent renforcer l'idée que les infinitives introduites par *De* en français de Côte d'Ivoire sont une marque de l'influence du dioula sur le français parlé en Côte d'Ivoire.

¹² Voir <https://www.vivrelajapon.com/a-savoir/un-peu-de-vocabulaire/particules-grammaticales-langue-japonaise>

¹³ Extrait de Konta et Vidryn (1994 : 5).

Conclusion

En tant que langue à servitude subjectale, le français ne présente que quelques cas limités autorisant l'absence du sujet ; et, en ces cas, différents éléments permettent de restituer le sujet absent. En français de Côte d'Ivoire, l'absence du sujet concerne des propositions infinitives ayant la particularité de ne pas être placées sous la dépendance d'une proposition matrice. Ces phrases semblent résulter d'une stratégie d'évitement du subjonctif avec en sus une modification de la sous-catégorisation du verbe *Vouloir*, ou plutôt d'une réinterprétation des phrases au mode subjonctif, par le dioula interposé. La question de l'interprétation du sujet absent dans ces phrases n'est pas aussi aisée qu'en français standard. Elle est d'autant plus complexe que l'élément vide PRO, sujet du verbe des infinitives, n'a pas d'antécédent qui puisse en fixer la référence. De plus, une lecture arbitraire avec un PRO qui signifierait « *On* » ou « *Les gens* » comme en français standard n'est pas satisfaisante. Dans ces phrases, PRO semble avoir un sens propre équivalent à la première personne du singulier. Par ailleurs, la préposition *De* pourrait y jouer le rôle de particule interrogative. Ces hypothèses ont l'avantage d'éclairer sur certaines difficultés posées par ces phrases, notamment la question de la restitution du sujet absent. Mais sans doute soulèvent-elles d'autres questions, qui ne peuvent être discutées dans le cadre de cet article.

Références bibliographiques

- Anonyme. (2017). « Les particules grammaticales en japonais », <https://www.vivrelejapon.com/a-savoir/un-peu-de-vocabulaire/particules-grammaticales-langue-japonaise>, (consulté le 28 juin 2021).
- Blecke, T. (1988). La fonction du morphème *tùn* en bambara. Une analyse dans le système de temps, aspect et mode. Mandenkan, 40, 1-103.
- Boutin, A. B. (2007). De et que subordonnants, et variation en français. Linx, 57, 57-67.
- Chomsky, N. (1971). Aspects de la théorie syntaxique, Paris, Éditions du Seuil.
- Chomsky, N. (1987). La nouvelle syntaxe, Paris, Éditions du Seuil.
- Chomsky, N. (1991). Théorie du gouvernement et du liage. Les conférences de Pise, Paris, Éditions du Seuil.
- Creissels, D. (1983). Réflexions sur le système prédicatif du bambara. Mandenkan, 6, 21-36.
- Dubois, J. et Lagane, R. (1997). La nouvelle grammaire du français, Paris, Larousse.
- Dumestre, G. (1974). Lexique fondamental du dioula de Côte d'Ivoire, Abidjan, ILA.
- Feuillet, J. (1988). Introduction à l'analyse morphosyntaxique, Paris, PUF.
- Fournier, S. (2017). Temps, aspect et modalité de la conjugaison Bè du bambara, Mémoire de maîtrise de linguistique, Université de Québec à Montréal.
- Konta, M. et Vidryn, V. (2014). Proposition pour l'orthographe du bamanankan. Mandenkan, 52, 22-54.
- Kouadio, N. J. (2006). Le nouchi et les rapports dioula-français. Le français en Afrique, 26, 177-191.
- Leeman, D. (2006). L'absence du sujet en français contemporain. Premiers éléments d'une recherche. L'Information Grammaticale, 110, 23-30.
- Librova, B. (2018). Étymons français, étymons africains : pour une approche étymologique englobante des morphèmes *mi* et *ka*. Études créoles, Vol. XXXVI, 1-2, 1-27.
- Martinet, A. (2008). Éléments de linguistique générale, 5^e édition, Paris, Armand Colin.
- Neveu, F. (2000). Lexique des notions linguistiques, Paris, Nathan.

- Puskás, G. (2013). *Initiation au Programme Minimaliste*, Berne, Peter Lang.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R. (2009). *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- Rouveret, A. (2015). *Arguments minimalistes. Une présentation du Programme Minimaliste de Noam Chomsky*, Lyon, ENS Éditions.
- Tellier, C., et Valois, D. (2006). *Constructions méconnues du français*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Vidryn, V., et Coulibaly, A. D. (1994). Verbes réfléchis en bambara. *Mandenkan*, 28, 1-91.
- Vidryn, V., et Diané, M. (2016). L'interrogation en maninkan de Guinée. *Mandenkan*, 56, 95-117.

